11° 26
FHCL 5642

CORPS LÉGISLATIF.

Case FRC 15549

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

DISCOURS

DE CABANIS

En offrant au Conseil des Cinq-cents la gravure du portrait de Mirabeau.

Séance du 13 thermidor an 6.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

JE viens vous offrir, au nom du citoyen Boze, peintre célèbre, la gravure d'un portrait en pied qu'il a fait de Mirabeau. Ce portrait, parfaitement ressemblant, est digne du talent qui l'a produit. La gravure en est exécutée avec beaucoup d'art et de soin : elle est du citoyen Beisson.

THE NEWBERRY LIBRARY

Ce don rappelle involontairement des souvenirs sur lesquels il est peut-être impossible encore aujourd'hui de rompre convenablement le silence. C'est à l'impartiale postérité seule qu'il appartient de mettre à leur véritable place les hommes publics qui, jetés dans des circonstances difficiles, ont nécessairement allumé contre eux beaucoup de haines et de vengeances, dont la gloire avoit trop d'éclat pour ne pas exciter l'envie à fouiller calomnieusement dans leurs foiblesses, et qu'enfin ceux avec qui on leur impute des relations coupables avoient eux-mêmes un intérêt puissant à rendre suspects.

L'Angleterre n'a pas encore prononcé définitivement sur les fautes reprochées à Bacon par ses contemporains : ces fautes sont devenues de jour en jour plus douteuses ou moins graves; et l'orgueil national, supérieur à tous les partis, écarte maintenant avec impatience les allégations vagues dont on chercheroit encore à flétrir un si grand nom.

En acceptant l'hommage du citoyen Boze, vous vous souviendrez, représentans du peuple, de l'audace et de l'énergie avec lesquelles l'homme célèbre dont cette gravure reproduit les traits, attaqua le despotisme et les abus dans le temps de leur toute-puissance; vous reporterez vos regards sur les éclatans services qu'il a rendus à la liberté dans les premières époques de notre révolution; vous n'oublierez pas sur-tout que ses productions éloquentes, et les lumières qui s'y trouvent répandues, font partie du monument élevé par les lettres et la philosophie, à la gloire de la nation, et qu'elles entrent dans ce legs immortel d'idées saines, fortes et libératrices, que la France a fait au genre humain, et le siècle présent à la postérité.

Je n'ajoute rien de plus. Ce que je pourrois avancer de direct et de positif pour la défense d'un homme dont l'amitié me fut si chère, seroit nécessairement suspect de partialité : mais le temps viendra de dissiper ces nuages formés par le bouillonnement des partis, d'écarter

ces préventions, que plusieurs patriotes éclairés et purs ont eux-mêmes partagées; et sans doute des voix plus éloquentes se joindront à la mienne en faveur d'une mémoire dont le sort, comme celui de la mémoire de Bacon, sera de s'agrandir et de s'épurer de jour en jour.

Je demande la mention au procès-verbal pour le citoyen Boze.

DISCOURS

DE CABANIS

En offrant au Conseil des Cinq-cents l'édition des OEuvres de Condillac.

Séance du 13 thermidor an 6.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

LE citoyen Houel et ses associés, entrepreneurs de l'édition complète des *Œuvres de Condillac*, en vingt-trois volumes *in*-8°, m'ont chargé d'en faire hommage au Conseil. Dans les circonstances actuelles, c'étoit une entreprise vaste et hardie; mais elle étoit bien plus importante encore par son utilité.

Condillac fut un de ces génies rares, qui ne naissent pas seulement pour découvrir et répandre des vérités, mais dont les efforts ont encore eu pour terme le perfection-

nement des moyens par lesquels on les découvre, et les fait passer plus rapidement et plus utilement dans tous les esprits. Sa gloire modeste n'a peut-être pas tout l'éclat de celle de quelques autres philosophes, ornement de la même époque et ses dignes compagnons d'armes : mais on peut dire, sans exagération, qu'aucun d'eux n'a plus contribué au véritable esprit philosophique du siècle, sur-tout depuis vingt-cinq ou trente années. Sa méthode, appliquée d'abord à l'étude de l'entendement, à l'art de raisonner, à l'économie politique, ne l'a pas été moins heureusement depuis à plusieurs branches des sciences physiques dont elle a singulièrement hâté les progrès, et même de celles du calcul, dont elle a perfectionné le langage et rectifié quelques notions. En un mot, ce qu'on peut desirer peut-être de plus utile pour les progrès de la raison humaine, et par conséquent de la liberté, c'est de voir ses ouvrages enseignés comme classiques dans tous les établissemens d'instruction.

Je demande la mention au procès-verbal du don du citoyen Houel et de ses associés, et l'envoi des livres à la bibliothèque.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Thermidor an VI.